

# LA CONTRIBUTION

## des établissements et services

### POUR QUI ?

Les établissements, services ou dispositifs sociaux et médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté et le siège de l'organisme gestionnaire.

### COMMENT ?

- > La contribution est versée pour une année civile, sur la base de 0,15 % des groupes 1, 2 et 3 du compte administratif de l'année n-1 de l'établissement ou du service, avant reprise des résultats (sans l'activité commerciale pour les ESAT)
- > La contribution participe à l'indépendance technique du CREA I qui s'engage à maintenir un équilibre entre les diverses formes de ressources (subventions, cotisations, contributions, autofinancement) garant de son indépendance
- > L'établissement ou le service contribuant est invité à participer à l'Assemblée Générale du CREA I BFC où il dispose d'une voix consultative aux débats d'orientation et de programmation des activités du CREA I Bourgogne-Franche-Comté

### QUELS AVANTAGES ?

- > Tarifs réduits à nos formations au sein de vos structures et en inter-établissements et services
- > Tarifs réduits à toutes nos journées d'étude et événements
- > Participation gratuite et illimitée à des réflexions contribuant à l'évolution des politiques publiques, à travers nos 12 commissions régionales et envoi gracieux des comptes rendus
- > Intervention gratuite d'une demie journée auprès de vos CA et/ou équipes, personnes accompagnées, aidants, ... sur l'actualité du secteur SMS ou autre thématique
- > Participation gratuite à la journée annuelle des contribuants en présence d'intervenants nationaux (Ministères, HAS...)
- > Espace réservé sur notre site avec la revue de décryptage de l'actualité
- > Conseils ponctuels (juridiques, bibliographiques, techniques, ...)
- > Envoi gracieux de notre bulletin d'informations
- > Accès gratuit et illimité au service régional d'offres d'emploi
- > Envoi gracieux de nos parutions et publications
- > Diffusion ciblée de vos informations et de vos événements grâce à notre annuaire régional du secteur social et médico-social
- > Prêt gracieux de notre salle de réunion à Dijon

# Pourquoi ADHÉRER ?

Depuis sa création il y a près de 60 ans (arrêté du 22 janvier 1964 du Ministère de la Santé), le CREA I est un organisme associatif engagé au service de l'intérêt général en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (personnes en situation de handicap, en difficultés sociales, âgées, enfants et adolescents accompagnés par la protection de l'enfance) et des acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire de la région.

**Dans le contexte actuel de crise sanitaire et sociale et de mutation du secteur, promouvoir et contribuer à défendre la meilleure qualité de vie et d'accompagnement des personnes vulnérables favoriser leur autodétermination et le respect de leurs droits est notre objectif prioritaire.**

### NOS MISSIONS

#### > apporter un éclairage technique

Le CREA I est un organisme à vocation technique et, à ce titre, réalise des missions d'animation de la réflexion régionale, d'études, de formations, d'informations et de conseils aux différents acteurs impliqués tout au long du parcours de vie des personnes en situation de vulnérabilité.

#### > favoriser la concertation et le dialogue

Privilégiant l'intérêt des personnes, la prise en compte des besoins et problématiques émergentes et l'innovation, le CREA I se présente comme un « lieu tiers », au carrefour des préoccupations des différents acteurs impliqués :

- personnes en situation de vulnérabilité
- aidants
- organismes gestionnaires de la région
- professionnels des établissements et services
- collectivités territoriales et services de l'État

Analyser les évolutions politiques, accompagner le changement, notamment la transformation de l'offre, animer le dialogue est notre métier quotidien au CREA I Bourgogne-Franche-Comté. Pour le mener à bien, nous avons plus que jamais besoin de votre soutien et de votre expertise.

Votre participation enrichit le débat régional et porte les idées novatrices dont seront faites les politiques sociales de demain sur lesquelles nous influons au niveau régional et national, dans le cadre de notre Fédération ANCREAI.

Votre adhésion et votre contribution au CREA I Bourgogne-Franche-Comté garantissent l'existence d'une expertise indépendante en région, au bénéfice de la société de demain plus juste et fraternelle.